



CENTRE VILLE

Le centre-ville de Chambéry est un quartier unique : à la fois lieu de vie quotidien pour ses habitants et espace partagé par l'ensemble des Chambériennes et Chambériens. La transformation du centre-ville, sa végétalisation et son ouverture aux mobilités douces ont été réalisées en lien avec l'ouverture de deux parkings en ouvrage qui ont permis la suppression de places de stationnement. Pour les opérations d'aménagement ou les sujets du quotidien, un travail d'écoute, de proximité et de médiation a été engagé avec les habitants, les commerçants et les associations. L'objectif : faire du centre-ville un quartier plus apaisé, plus durable et mieux partagé.

➡ Ce qui a changé

Adapter la politique municipales à chaque secteur

Le besoin au départ : Le centre ville n'est pas un quartier uniforme, la façon de vivre et d'habiter est très différente selon les secteurs. Il faut adapter l'action publique à chacune de ces réalités.

Ce que nous avons décidé et fait : Rencontres de terrain, entretiens individuels, intervention sur des problématiques fines dans chaque sous-quartier pour adapter l'action municipale. Des règlements sectoriels proposés par la Ville ont permis de mettre fin à certaines largesses du PLUiHD

(Montjay, Covet, Nicolas Parent...) et obtenir ainsi des constructions plus modestes. Le nouveau quartier de Vetrotex a été réorienté pour intégrer des logements locatifs sociaux (face à un projet initial de 800 logements sans aucune part sociale !), davantage d'espaces végétalisés, des lieux dédiés à la vie de quartier et suivre les exigences du label national Eco-quartier.

Ce que cela a changé : Une relation Ville/habitants plus fluide, plus directe, plus efficace. Les décisions de la ville sont mieux comprises car concertées et adaptées aux réalités de chaque secteur.

Installer une culture de participation citoyenne

Le besoin au départ : Le centre-ville, par définition, regroupe une grande diversité de publics et d'usages qu'il faut faire cohabiter. Pour cela, il était nécessaire d'insuffler une culture de participation citoyenne. La confiance était à bâtir après un mandat 2014-2020 marqué par de nombreux conflits sur des projets urbains et des projets d'abattages d'arbres.

Ce que nous avons décidé et fait : Un nouveau conseil de quartier citoyen a été installé avec des groupes thématiques par thèmes ou par projet et des réunions générales ou collectives. Ville apaisée, désimperméabilisation,

tranquillité publique, aménagement des espaces publics : de nombreux sujets ont fait l'objet de participation citoyenne.

Ce que cela a changé :

Participation citoyenne renforcée, décisions plus partagées, acceptabilité améliorée.

Conduire la requalification majeure des espaces publics

Le besoin au départ : adapter le centre-ville aux enjeux climatiques et aux nouveaux usages. Le centre-ville est particulièrement sensible à l'îlot de chaleur urbain, qui nuit au confort de vie des habitants. L'attractivité commerciale devait aussi être renforcée, dans un centre qui était marqué par de nombreux commerces vacants. Le centre-ancien doit aussi nécessairement être apprécié dans sa dimension patrimoniale.

Ce que nous avons décidé et fait :

Une large concertation, avec plusieurs étapes et différentes modalités de participation a été organisée pour l'aménagement des espaces publics (Boulevard du Théâtre, Boigne, de Gaulle...). Ces aménagements sont en cours avec à chaque fois des plantations d'arbres, des espaces végétalisés, un traitement patrimonial et un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement. Ces aménagements ont été réalisés en lien étroit avec les commerçants, dans leur conception et dans la conduite des travaux.

Ce que cela a changé : Des espaces publics plus durables, plus vivables, mieux adaptés aux enjeux climatiques : boulevard du Théâtre et square de Lannoy de Bissy, avenue du Général de Gaulle, haut de la rue de Boigne, places Caffé et Monge, place du palais de justice - Robert Badinter. Par ailleurs les Square Gilbert Durand, l'allée de l'Etape ont également fait l'objet de réaménagement et plusieurs façades ont été recolorées.



En chiffres : 36 arbres plantés sur la place du Palais de Justice - Robert Badinter

Réguler les conflits d'usage et favoriser la tranquillité publique

Le besoin au départ : Le centre-ville est un lieu de vie et d'animation qui attire bien au-delà des limites communales. Cette attractivité génère des conflits d'usages et parfois des troubles à la tranquillité et la salubrité publique. Dans certaines rues, des individus identifiés et en situation de difficultés sociales causaient des nuisances dues à une alcoolisation importante et à des incivilités. Au Covet, on a constaté des problématiques particulières de sécurité.

Ce que nous avons décidé et fait :

À l'échelle du mandat, la Ville a renforcé les outils de tranquillité publique dans le centre élargi par des arrêtés ciblés sur les horaires de fermeture nocturne, la vente d'alcool à emporter et la lutte contre certaines consommations sur l'espace public. Ces mesures ont été complétées par des actions de médiation régulières et un accompagnement social des personnes en errance. La médiation nocturne a été renforcée au Covet en lien avec les bailleurs sociaux, la coordination avec la police nationale améliorée et le réseau de vidéoprotection étendu dans le

centre-ville. À Curial, des actions spécifiques de médiation et de prévention ont été engagées pour limiter les incivilités nocturnes et les troubles liés aux addictions.

Ce que cela a changé : La vitalité économique et l'attractivité du centre-ville est amplifiée et se construit avec les riverains. La tranquillité publique est prise en compte avec des actions de prévention, de médiation et, quand nécessaire, de répression.

À la demande du maire, la préfète a pris un arrêté interdisant la consommation de protoxyde d'azote sur l'espace public, permettant une entrée en vigueur rapide des contrôles et la verbalisation effective dès les jours suivants, y compris par la police municipale, afin de limiter ces pratiques et leurs nuisances.

Contribuer à la démarche "Ville apaisée, ville partagée"

Le besoin au départ : Le centre-ville doit rester un lieu accessible, pour chaque mode de stationnement. Cela signifie œuvrer à un meilleur partage de l'espace public en faveur des mobilités douces, tout en veillant à maintenir l'accessibilité du centre en voiture : tout le monde n'ayant pas la possibilité de se déplacer à pied, en bus ou à vélo.

Ce que nous avons décidé et fait : La démarche "Ville apaisée, ville partagée" a été appliquée au centre-ville avec des aménagements et des réductions de vitesse. Des places en surface ont été supprimées et supprimées en espaces dédiés aux piétons, aux vélos ou aux bus. (ex. Avenue des Ducs, avenue du Comte Vert, boulevard du Théâtre). Dans le même temps, la politique de stationnement a été modifiée pour garantir des facilités aux riverains et aux visiteurs, allant jusqu'à la gratuité.



Ce que cela a changé : Une ville plus calme, plus sûre, plus confortable pour tous.

Soutenir la vie associative et les initiatives citoyennes

Le besoin au départ : Le centre-ville est un quartier étendu et riche de nombreuses associations et initiatives citoyennes qui méritaient d'être davantage soutenues.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a étendu son soutien aux acteurs associatifs du quartier, y compris à des associations de secteurs comme pour Grenette. Des initiatives citoyennes ont été accompagnées (parc d'apprentissage du vélo au Paradis, boîtes à livres...). Le déploiement d'une offre d'animation de la vie sociale dans des secteurs qui en étaient dépourvus (Covet, Vetrotex...) a aussi été prévu.

Ce que cela a changé : Les vies de quartiers sont renforcées, au service du lien social et de l'animation du quartier.

Soutenir la vie économique et commerciale du centre-ville

Le besoin au départ : Le centre-ville était marqué par un fort taux de commerces vacants (+ de 15%) et donc une baisse de sa dynamique commerciale.

Ce que nous avons décidé et fait : La Ville a pris ce sujet à bras le corps et a chargé Cristal Habitat de mener une action ciblée sur plusieurs axes en déprises. Très concrètement, Cristal achète, rénove, et reloue à prix raisonnables les locaux

commerciaux à de nouveaux porteurs de projets. Dans le même temps, un travail important de prospection a été mené pour faire venir de nouvelles enseignes et accompagner des porteurs de projets locaux.

Ce que cela a changé : La vie commerciale du centre ville se porte mieux avec une baisse notable du taux de vacance commercial (8%) et de nouvelles enseignes.

